

Liberté Égalité Fraternité



Direction du transport aérien Sous-direction des aéroports Paris, le 15 février 2021

Ref: 21-011

Monsieur Grégory Jamet Coordonnateur délégué COHOR 9. rue Hélène Boucher Bât.530 ORLYTECH - Paray-Vieille-Poste 91781 Wissous Cedex

Monsieur le Coordonnateur délégué,

Par arrêté du 1er octobre 2019, l'aéroport de Nantes-Atlantique a été qualifié d'aéroport à facilitation d'horaires à compter de la saison aéronautique d'été 2020. L'article 3 de cet arrêté prévoit la possibilité d'adapter les paramètres de facilitation en cas de travaux significatifs sur la plateforme.

Par courrier en date du 3 août 2020, je vous ai notifié des paramètres temporaires à appliquer pendant la période de travaux sur la plateforme. L'exploitant AGO a exprimé le souhait de voir modifier ces paramètres temporaires, c'est pourquoi je vous demande de ne plus tenir compte de la notification susmentionnée et d'appliquer les paramètres temporaires suivants :

Les travaux envisagés par l'exploitant AGO sur quatre postes de stationnement au cours de l'hiver 2020/2021 nécessitent une modification du paramètre associé. Ainsi, le paramètre sur les postes de stationnement est modifié de telle manière qu'à compter de demain, mardi 16 février 2021, jusqu'au vendredi 26 mars 2021 : Pour toute rotation (arrivée puis départ),

-COHOR recommande les horaires dans la limite de 19 postes de stationnement.

- Les aéronefs de code C utilisent 1 poste ;
- Les aéronefs de code D ou E utilisent 2 postes ;
- Les aéronefs de code F utilisent 9 postes.

-lorsque l'unique poste de stationnement dédié à l'aviation générale et d'affaires (GABA) est utilisé, les vols GABA peuvent stationner sur les postes dédiés à l'aviation commerciale dans la limite suivante : COHOR recommande les horaires de telle sorte que le temps d'escale ne soit pas supérieur à 3 heures lorsque plus de 15 postes sont déjà occupés.

Le paramètre sur la capacité départ existant reste, par ailleurs, identique.

Enfin, les paramètres retrouvent leurs valeurs nominales à compter du samedi 27 mars 2021.

Je vous prie de croire, Monsieur le Coordonnateur délégué, en l'assurance de mes meilleures salutations.

L'adjointe à la cheffe du bureau des capacités aéroportuaires

50, rue Henry Farman - 75720 PARIS CEDEX 15 - Tél: 33(0)1 58 09 43 21